

Chargé de prévention du risque incendie H/F

La direction des opérations industrielles assure l'exploitation et la surveillance des centres de stockage et la mise en œuvre de toutes les composantes permettant la prise en charge industrielle des déchets radioactifs sur les centres de stockages existants.

Au sein de cette direction, le service sûreté et prévention des risques regroupe les fonctions sûreté, radioprotection, santé/sécurité au travail et sécurité industrielle.

Affecté physiquement sur le centre de stockage de l'Aube (CSA) et directement rattaché au chef du service, vous avez en charge le pilotage et le contrôle de l'opérateur de sécurité industrielle ainsi que la prévention opérationnelle du risque incendie sur le CSA.

A ce titre, vous assurerez le suivi de la charge calorifique des locaux du CSA, l'organisation des formations initiales et recyclages EPI/SST/permis de feu, ainsi que l'organisation et le suivi de la maintenance des équipements de sécurité incendie du CSA en lien avec l'opérateur de maintenance. Parallèlement, vous avez la responsabilité de suivre le plan d'action incendie suite au réexamen de sûreté en lien avec l'équipe sûreté d'exploitation, de planifier et organiser les exercices d'évacuation réglementaires sur le CSA. Enfin, vous participerez et organiserez les exercices annuels PUI (ou POI sur le Cires) lorsque la thématique relève de l'incendie, et rédigerez les permis de feu.

De formation technique (CT INSSI ou équivalent), ou bien ayant une expérience confirmée au sein d'un service départemental d'incendie et de secours, vous justifiez d'une expérience dans le pilotage d'un prestataire ainsi que dans l'organisation et la supervision d'exercices de sécurité en milieu industriel. Votre expérience professionnelle vous a permis de développer une réelle connaissance des systèmes de sécurité incendie et des matériels fixes et mobiles de lutte contre l'incendie, ainsi que de la réglementation relative à la prévention du risque incendie en milieu industriel et des règles APSAD.

Une expérience professionnelle sur une ICPE soumise à POI ou au sein d'une INB serait un plus.

Une capacité à prendre du recul en situation accidentelle, à anticiper et à conseiller associée à de réelles dispositions à rédiger et s'exprimer en public ainsi qu'une forte rigueur et fiabilité sont autant de qualités nécessaires à la tenue de ce poste.

L'Andra s'engage en faveur de la mixité, de la diversité et du handicap.